

LETTRE D'ENGAGEMENT ET D'ORIENTATION SOCIETALE DE BMA 2025-2030

BMA s'est engagée dans la Haute Qualité Environnementale des opérations de construction et d'aménagement par la certification ISO 14001-2004, puis ISO 14001-2015 depuis 2012, pour complètement l'intégrer à sa démarche sociétale lors du renouvellement de sa labellisation Engagé RSE « confirmé ** » en 2024.

Catalyseur de projets d'intérêt général pour les territoires, BMA et ses collaborateurs s'engagent dans les transitions au service des politiques publiques en œuvrant, par le développement d'expertises, à promouvoir une construction et un aménagement responsables en coopération avec leurs donneurs d'ordres.

« BMA s'engage à maximiser son impact tout en maîtrisant son empreinte !! »

Les valeurs, **Professionalisme – Loyauté – Proactif – Intérêt Général – Collectif**, portées par le collectif BMA sont le fruit de multiples échanges en interne et avec les parties prenantes. Elles sont en adéquation avec les enjeux de la RSE et donnent du sens au positionnement sociétale et aux activités de l'entreprise.

BMA et ses collaborateurs, au regard des valeurs et de la raison d'être énoncés ci-dessus et de réflexions sur les enjeux sociétaux, ont défini les axes stratégiques de la vision 2025-2030 sur lesquels positionner les priorités pour chacun des piliers.

Pour le PILIER ECONOMIQUE, nous nous engageons à : Être créateur de valeur auprès de sa sphère d'influence

- Être un acteur incontournable et l'outil privilégié des collectivités du territoire
- Créer de la valeur pour les acteurs et les entreprises du territoire
- Être acteur de projets innovants bénéficiant à d'autres projets
- S'engager dans une politique d'achats responsables

Pour le PILIER SOCIAL, nous nous engageons à : Être un acteur responsable et engagé

- Offrir un environnement professionnel favorisant la responsabilité, l'autonomie et l'épanouissement des salariés
- Garantir la santé, la sécurité et le respect du droit du travail pour tous
- Former et informer les salariés, les jeunes et l'ensemble des publics pour contribuer à un partage des connaissances
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et lutter contre toutes formes de discrimination
- Générer des projets d'intérêt général à haute valeur sociale

Pour le PILIER ENVIRONNEMENTAL, nous nous engageons à : Être contributeur de la transition environnementale de notre territoire

- Construire et ménager notre territoire en conscience des changements climatiques
- Porter la démarche : Réduire, Recycler, Réemployer & Valoriser
- Minimiser nos empreintes
- Générer des projets d'intérêt général à haute valeur environnementale

Pour chacun de ces axes stratégiques, BMA s'engage à mesurer l'ensemble de ses pratiques, à maintenir une démarche d'amélioration continue et à communiquer auprès de sa sphère d'influence les bonnes pratiques liées à la RSE

En qualité de Directrice Générale, je m'engage à mettre en œuvre et à maintenir tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs, dans le respect des exigences légales et réglementaires.

BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

La Directrice Générale
 38, rue de Cursol - CS 80010
 33001 BORDEAUX CEDEX
 TÉL. 05 56 99 31 99
 SIRET 466 200 821 00042
 La Directrice Générale

38, rue de Cursol - CS 80010 - 33001 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 99 31 99 / contact@b-m-a.fr / www.b-m-a.fr **Claire VENDÉ**